

1 - FICHE FAMILIALE DE RENSEIGNEMENTS

NOM DE L'ENFANT	Prénom	Date de naissance	École fréquentée à la rentrée 2025/2026	Classe 2025-2026	Périscolaire matin et/ou soir*	Restaurant scolaire*	Centre de loisirs
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐

* Remplir impérativement la fiche de réservation accueil périscolaire du matin et/ou soir et restaurant scolaire : **3 - fiche de réservation à l'année ou à la période**

◆ Renseignements obligatoires concernant les parents et/ou la famille d'accueil :

	Représentant 1 – Payeur ☐ ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :	Représentant 2 – Payeur ☐ ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :	Famille d'accueil
Nom			
Prénom			
Adresse			
CP et ville			
N° téléphone			
Mail			
N° tél. prof.			
N° fiscal			

◆ **Situation familiale :** ☐ Marié/Pacsé/En union libre ☐ Célibataire ☐ Séparé/Divorcé ☐ Garde alternée (1)

(1) en cas de garde alternée, **chaque représentant légal** doit remplir une **fiche familiale de renseignements**, fournir les **justificatifs concernés** et le **planning de garde**.

◆ **Allocataire (CAF ou MSA) :** ☐ Représentant 1 ou ☐ Représentant 2 - N° allocataire : ☐ Non allocataire

si allocataire : né(e) le : Ville : Code Postal :

◆ **J'autorise la récupération informatique du Quotient Familial (CAF ou MSA) et des revenus déclarés auprès de l'administration fiscale :** ☐ Oui ☐ Non (cas n°3. Voir au verso)

◆ **J'adhère à la facture compte en ligne :** ☐ Oui ☐ Non

◆ **Autres personnes à contacter susceptibles de venir chercher le(s) enfant(s) sur le lieu d'accueil :**

NOM et Prénom	Lien avec la famille	N° téléphone fixe / portable	N° téléphone professionnel

◆ **Composition du dossier d'inscription / liste des pièces à fournir :**

- ☐ 1 - Fiche familiale de renseignements
- ☐ 2 - Fiche de liaison
- ☐ 3 - Fiche de réservation accueil périscolaire et restaurant scolaire (à l'année ou à la période)
- ☐ Photocopie des vaccins
- ☐ Projet d'accueil individualisé : PAI (le cas échéant)
- ☐ Notification d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé : AEEH (le cas échéant)
- ☐ Jugement de la garde de l'enfant (le cas échéant)
- ☐ Planning de garde de l'enfant (le cas échéant)

Pour le calcul du tarif :

Cas n°1 : Si vous êtes allocataire de la CAF ou MSA : fournir une attestation de paiement de moins de 3 mois sur laquelle figure votre quotient familial

Cas n°2 : Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF ou de la MSA **ou** que votre quotient familial n'est pas accessible, fournir une copie de votre dernier avis d'imposition.

Cas n°3 : Si vous n'êtes dans aucun des cas précédents : fournir tout autre justificatif de ressources du foyer et de la situation familiale

- ☐ Je ne souhaite pas fournir de justificatif de ressources et j'ai bien pris note que la tranche tarifaire la plus élevée me sera appliquée.

◆ **Modes de règlement des factures :**

Carte bancaire (au guichet du CCAS) ou sur votre espace famille, espèces, chèque à l'ordre de la régie du restaurant scolaire ou du centre de loisirs.

◆ **Tarifs Centre de loisirs au 1^{er} février 2025 (QF mensuel)**

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS		
	Demi-journée	Repas	Journée
Quotient familial < 416,70 €	1,30 €	1,00 €	2,20 €
416,71 < Quotient familial < 541,70 €	1,50 €	1,80 €	2,40 €
541,71 € < Quotient familial < 666,70 €	2,00 €	2,80 €	3,10 €
666,71 € < Quotient familial < 1000 €	3,00 €	3,60 €	4,10 €
Quotient familial > 1001,10 €	3,20 €	3,90 €	4,60 €
Hors CCHB	5,00 €	4,00 €	8,00 €

◆ **Tarifs Restaurant scolaire de la ville de B2B au 1^{er} février 2025 (QF mensuel)**

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES	TARIFS
Quotient familial < 416,70 €	1	1,00 €
416,71 < Quotient familial < 541,70 €	2	1,80 €
541,71 € < Quotient familial < 666,70 €	3	2,80 €
666,71 € < Quotient familial < 1000 €	4	3,60 €
Quotient familial > 1001,10 €	5	3,90 €

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES

Les données collectées dans la fiche d'inscription et la fiche sanitaire ont pour finalité la gestion des inscriptions aux activités périscolaires (garderie et restaurant scolaire) de la ville de Bagnères-de-Bigorre et aux activités du centre de loisirs André Mailhes de la CCHB.

Elles peuvent également être utilisées pour vous communiquer des informations sur les activités de l'année ou pour prendre contact avec vous pour un besoin spécifique.

Le traitement ainsi constitué est nécessaire à l'exécution d'une mission de service public dont est investie la commune et la communauté de communes.

Les données collectées sont destinées au Guichet unique et au Pôle Enfance Jeunesse de la Commune et la Communauté de Communes. Elles sont conservées le temps de l'inscription de votre enfant sur ces structures.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition sur vos données. Vous disposez également d'un droit à la limitation des traitements sur ces données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune (dpg65@cdg65.fr) ou le service de la commune.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits "informatique et libertés" n'ont pas été respectés vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)